

N/REF : 10/06/2026 14H52 C:265256 I:37057

BOUILLON GRENETTE

V/Appel du Mercredi 10/06/2026 a 14H52

**10 PLACE GRENETTE
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : BOUILLON GRENETTE
10 PLACE GRENETTE
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 12 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 10 PLACE GRENETTE - GRENOBLE - 06 72 15 88 22

MOTIF : INTERVENIR POUR CANALISATIONS BOUCHEES BONDE DE SOL

Donneur d'ordre : _ DSP Dispatcher P1/P2

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 11/06/2026 A 09H45:
INTERVENTION DEPUIS LE RESTAURANT
DÉBOUCHAGE D'UNE GRILLE DE SOL DANS LES CUISINES
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 11/06	1	174,79	174,79

TOTAL H.T.	174,79
T.V.A. a 20,00%	34,95
TOTAL T.T.C.En EURO	209,74

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN